

législatives du genre "Buy American" - qu'elles émanent des autorités fédérales ou des gouvernements des États - exercent une influence directe sur les exportations canadiennes aux États-Unis. Même si ces mesures sont fréquemment dictées par le souci de protéger l'industrie américaine contre les pratiques commerciales déloyales de pays lointains, leurs effets sont souvent plus fortement ressentis au Canada. On peut donc pardonner aux Canadiens d'accueillir ces initiatives avec une certaine dose de scepticisme.

Autre question commerciale d'intérêt vital de part et d'autre de la frontière, le Pacte de l'automobile. Comme il s'agit là d'un secteur clé de nos deux économies, il est normal que le Canada veuille s'assurer une part équitable des avantages que l'industrie nord-américaine tirera de sa conversion à la nouvelle génération de la technologie automobile. Cette question fait actuellement l'objet de discussions entre représentants canadiens et américains, de même que le souci que nous ressentons, en tant que membre de l'industrie nord-américaine, de voir nos besoins pris en compte par les autorités américaines dans leur réaction face à la concurrence des constructeurs étrangers.

C'est peut-être dans le secteur de l'automobile que le problème général se présente dans ses termes les plus clairs, mais le fait est que la plupart des grandes décisions politiques américaines ont des incidences, intentionnelles ou fortuites, sur le Canada. Cette caractéristique de nos relations se manifeste dans les domaines les plus divers, depuis le débat juridique entourant l'application extraterritoriale de lois ou de règlements intérieurs jusqu'à des questions particulières d'ordre environnemental. À ce dernier égard, le projet de dérivation de la Garrison dans le Dakota du Nord illustre bien cette singularité qui veut qu'un projet d'irrigation américain puisse avoir, s'il est exécuté comme prévu, de graves conséquences pour la qualité des eaux au Canada.

Selon une étude effectuée récemment par une société d'investissements new-yorkaise qui conseille les plus importantes sociétés du "Fortune 500", le Canada se place dans le peloton de tête - parmi les cinq premiers - des pays où il est vivement conseillé d'investir. Pendant la plus grande partie de notre courte histoire, nous avons accueilli l'investissement étranger comme un moyen de développer ce qui, en termes internationaux, est une jeune nation. Mais, au cours des dernières années, nous avons dû ériger quelques barrières. En effet, dès 1974, notre secteur énergétique était détenu à 88 % par des intérêts étrangers (selon la valeur des actifs). Cette proportion était de 45 % pour le secteur des minéraux, de 57 % pour le secteur manufacturier, et ainsi de suite. Des industries clés, notamment les produits chimiques (78 %), les produits électriques (65 %), le matériel de transport (80 %) et les produits du caoutchouc (94 %) étaient aussi essentiellement en mains étrangères. Les États-Unis se sont alarmés devant des investissements étrangers atteignant des niveaux bien inférieurs à ce qu'ils étaient alors au Canada.